

Le Conseil d'administration du FMI achève la sixième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit en faveur de la Côte d'Ivoire, et approuve une prolongation du programme d'un an

le 6 décembre 2019

- L'achèvement de la revue permet un déboursement immédiat de 133,4 millions de dollars.
- Les perspectives économiques du pays demeurent robustes, le taux de croissance étant projeté à environ 7½ % en 2019-20. Les prévisions envisagent une convergence du déficit budgétaire à la norme régionale de 3 % du PIB en 2019 et les autorités se sont également engagées à respecter cette norme en 2020.
- Le programme soutenu par le FMI vise à encourager la croissance inclusive et la réduction de la pauvreté, soutenir la discipline budgétaire, renforcer la mobilisation des recettes intérieures, garantir la soutenabilité de la dette, et à assurer la pérennité de l'équilibre de la balance des paiements.

Le 6 décembre 2019, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé la sixième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) [\[1\]](#) et de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) [\[2\]](#) en faveur de la Côte d'Ivoire, a approuvé la prolongation de l'accord au titre de la FEC/MEDC jusqu'à fin décembre 2020, et augmenté l'accès à 843,972 millions de DTS (environ 1.163,6 millions de dollars ou 129,8 % de la quote-part de la Côte d'Ivoire).

Les accords triennaux FEC/MEDC, avec un accès total aux ressources de 650,4 millions de DTS (environ 896,7 millions de dollars, ou 100 % de la quote-part de la Côte d'Ivoire) ont été approuvés par le conseil d'administration le 12 décembre 2016. L'achèvement de la sixième revue permet de décaisser immédiatement 96,784 millions de DTS (environ 133,4 millions de dollars), ce qui porte le total des décaissements au titre de l'accord à 650,4 millions de DTS (environ 896,7 millions de dollars).

À l'issue des débats du conseil d'administration, M. Furusawa, président par intérim et directeur général adjoint, a prononcé la déclaration ci-après :

« La Côte d'Ivoire a mis en œuvre une politique axée sur le développement, et cette orientation a été appuyée par le programme soutenu par le FMI mis en place en 2016, établissant les conditions pour que le secteur privé puisse devenir le moteur principal de la croissance. La performance économique dans le cadre du programme a été robuste. Les perspectives à moyen-terme demeurent vigoureuses, fondées sur la poursuite d'une politique macroéconomique prudente et des réformes du secteur financier, et le maintien du rythme des réformes structurelles pour stimuler la croissance inclusive tirée par le secteur privé.

« Les autorités ont réaffirmé leur engagement à respecter la cible régionale du déficit budgétaire de 3 % du PIB en 2019 et 2020. Cet objectif, essentiel à la stabilité macroéconomique, devrait être atteint grâce à l'effet combiné des économies de dépenses budgétaires et des mesures de mobilisation de recettes intérieures telles que : l'élargissement de l'assiette fiscale; la rationalisation des exonérations; et la digitalisation rapide de l'administration fiscale. Ces actions permettront à la Côte d'Ivoire de financer ses ambitieux projets de développement. Pour préserver la soutenabilité de la dette, la cible de déficit budgétaire doit être associée à une combinaison équilibrée de sources de financement extérieure et intérieure, et il sera également impératif de poursuivre la gestion prudente de la dette publique. La prolongation d'un an de l'accord actuel au titre de la FEC et de l'accord élargi au titre du MEDC jusqu'à la fin de 2020 constituera un ancrage important pour la mise en œuvre de politiques prudentes.

« Accélérer la restructuration des banques publiques sera essentielle à la poursuite du renforcement de la résilience du secteur bancaire. Il est également important de continuer à renforcer les cadres réglementaires de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, ainsi que sa mise en œuvre.

« Les efforts de réforme de la Côte d'Ivoire ont conduit à une amélioration de son climat des affaires au cours des dernières années. Il sera impératif de poursuivre les réformes afin de stimuler davantage l'activité du secteur privé et d'appuyer la croissance inclusive, y compris en améliorant le secteur énergétique, le capital humain et l'inclusion financière; en accélérant la digitalisation; en renforçant les liens commerciaux et la gouvernance; en élargissant la couverture des filet sociaux; et en renforçant l'appareil statistique pour mieux informer les politiques économiques. »

Côte d'Ivoire: principaux indicateurs économiques: 2016–21

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
--	------	------	------	------	------	------

Est. Projections

(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)

Revenu national

PIB à prix constants	8.0	7.7	7.4	7.5	7.3	7.0
----------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Déflateur du PIB	-1.1	-1.7	0.4	1.0	1.7	1.7
------------------	------	------	-----	-----	-----	-----

Indice du prix à la consommation (moyenne annuelle)	0.7	0.7	0.4	1.0	2.0	2.0
--	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Secteur extérieur

Exportations de biens, f.a.b., prix courants	-7.0	6.8	-4.8	10.3	5.4	6.4
--	------	-----	------	------	-----	-----

Importations de biens, f.à.b., à prix courants	-8.5	6.4	7.1	6.8	5.5	6.2
--	------	-----	-----	-----	-----	-----

Opérations de l'administration centrale

Total recettes et dons	6.9	8.0	5.3	10.4	8.6	8.4
------------------------	-----	-----	-----	------	-----	-----

Total des dépenses	12.8	9.5	3.4	6.0	8.7	8.2
--------------------	------	-----	-----	-----	-----	-----

Monnaie et crédit

Monnaie et quasi-monnaie (M2)	10.1	8.8	13.5	11.6	7.3	10.7
-------------------------------	------	-----	------	------	-----	------

Crédit à l'économie	13.3	15.2	11.3	11.6	13.0	13.0
---------------------	------	------	------	------	------	------

(En pourcentage du PIB sauf indication contraire)

Opérations de l'administration centrale

Total des recettes et dons	20.0	20.4	19.9	20.3	20.2	20.1
----------------------------	------	------	------	------	------	------

Total des recettes	18.6	19.2	18.9	19.1	19.0	19.1
--------------------	------	------	------	------	------	------

Total des dépenses	24.1	24.9	23.9	23.3	23.2	23.1
--------------------	------	------	------	------	------	------

Solde global, dons compris, base d'ordonnancements	-4.1	-4.5	-4.0	-3.0	-3.0	-3.0
--	------	------	------	------	------	------

Investissement brut	17.7	19.5	20.8	22.0	23.1	23.9
----------------------------	------	------	------	------	------	------

Administration centrale	7.4	7.5	7.1	6.7	7.0	7.4
-------------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Hors secteur public	10.3	12.0	13.7	15.3	16.0	16.5
---------------------	------	------	------	------	------	------

Epargne intérieure brute	20.3	22.1	21.4	23.3	24.4	25.4
---------------------------------	------	------	------	------	------	------

Administration centrale	2.1	2.0	2.4	3.1	3.5	4.0
-------------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Hors secteur public	18.2	20.2	18.9	20.1	20.9	21.5
---------------------	------	------	------	------	------	------

Solde extérieur

Solde des transactions courantes	-1.2	-2.7	-4.7	-4.0	-3.8	-3.5
----------------------------------	------	------	------	------	------	------

Solde global	-1.3	1.6	0.8	1.0	0.2	0.9
--------------	------	-----	-----	-----	-----	-----

Dettes du secteur public

Dettes de l'administration centrale, brute	48.4	49.8	53.2	52.6	49.9	48.5
--	------	------	------	------	------	------

Dette de l'administration centrale (hors C2D)	43.1	45.3	49.7	50.0	48.1	46.9
Dette extérieure	29.0	30.5	36.5	37.7	37.2	36.9
Dette extérieure (hors C2D)	23.4	25.4	32.5	34.7	35.0	35.0
Pour mémoire:						
PIB nominal (milliards FCFA)	20,931	22,151	23,900	25,956	28,309	30,788

Sources: autorités ivoiriennes; estimations et projections des services du FMI.

[1] Le FEC est un mécanisme de prêt qui apporte un accompagnement soutenu à moyen ou à long terme sous la forme d'un programme dans le cas de problèmes persistants de balance des paiements.

[2] Le MEDC a été créé pour apporter un concours aux pays i) qui sont aux prises avec de graves déséquilibres de balance des paiements à cause d'obstacles structurels ou ii) qui affichent une croissance lente et une position de balance des paiements intrinsèquement fragile.

Département de la communication du FMI

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

ATTACHÉ DE PRESSE: LUCIE MBOTO FOU DA

TÉLÉPHONE: +1 202 623-7100

COURRIEL: MEDIA@IMF.ORG